



**Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie**

Membre de l'Union des consommateurs

LETTRÉ D'OPINION POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les gens à l'aide sociale doivent recevoir comme les aînés une aide financière en temps de crise

Depuis le début de la pandémie, plusieurs acteurs de la société demandent au gouvernement du Québec d'accorder une aide financière spéciale pour les personnes à l'aide sociale. Pourquoi, diront certains, alors que leurs prestations n'ont pas changé ?

Premièrement, parce que l'aide accordée en temps normal est insuffisante, à 690\$ par mois pour une personne seule. Deuxièmement, parce que, suite à de nombreux appels de partout au Québec, nos membres sont les témoins navrés de la situation particulièrement difficile vécue par ces personnes en raison de la COVID. Des exemples, tirés de cas réels [envoyés au gouvernement la semaine dernière](#) : à cause de la fermeture de la majorité des commerces, impossibilité d'accumuler un revenu d'appoint en travaillant quelques heures par mois, comme il est habituellement permis et possible ; services communautaires (banques alimentaires et cuisines collectives par exemple) plus difficilement accessibles ; spéciaux beaucoup plus rares en épicerie ; frais de livraison pour commandes à l'épicerie (avec un minimum d'achats à faire pour profiter de la livraison) ; recours accru au crédit pour faire face aux obligations financières ; coût élevé de ce crédit, etc.

Cette semaine, le gouvernement canadien a pourtant repris plusieurs de ces éléments pour justifier une aide financière additionnelle aux personnes aînées, en évoquant même la possibilité que cette aide soit renouvelée si la crise perdure.

Nous espérons que la mesure fasse rapidement écho au gouvernement du Québec, pour une aide aux personnes les plus vulnérables de notre société. Il pourrait être très simple de leur donner un coup de pouce en ces temps difficiles : par exemple, par la bonification du crédit d'impôt pour solidarité.

Sylvie Bonin, ACEF Estrie
Dominique Gagnon, ACEF du Nord de Montréal
Chantal Lebeau, ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins
Martine Marleau, ACEF de l'Est de Montréal
Anne Plamondon, ACEF Lanaudière
Samuel Saint-Denis-Lisée, ACEF Grand-Portage
Élisabeth Gibeau, Union des consommateurs

Pour information ou entrevue
Sylvie Bonin, Coordonnatrice de l'ACEF Estrie
819-563-8144
cell : 819-574-5198